

## ENTREPRISE

# Vert Deshy "carbure" aux granulés de bois

Philippe Cornaton

Le pellet ou granulé de bois est un petit cylindre de sciure à peine 3 centimètres de hauteur. Il est utilisé comme combustible pour le chauffage domestique depuis l'essor des poêles automatiques au début des années 2000 en France. Cette source énergétique 100 % naturelle a procuré une seconde vie à une usine coopérative de production de luzerne déshydratée pour l'alimentation animale, à Meximieux. Le site était voué à cesser son activité au milieu de cette décennie. Mais le groupe Bernard à Saint-André-de-Corcy, acteur de l'agro-industrie et en partie actionnaire de la société coopérative meximiarde, a pris le pari d'adapter l'usine à la fabrication de pellets. Xavier Bernard, le président-directeur général, a confié cette mission à Christophe Saint-Cyr, jeune ingénieur agronome. Le challenge a été relevé avec succès. Le jeune Dombiste est aujourd'hui directeur général délégué de Vert Deshy, société filiale à 100 % du groupe Bernard, créée en 2007 pour exploiter cette nouvelle activité. En 10 ans, la production a triplé, dépassant 33 000 tonnes désormais. Un tiers de ce volume est vendu en direct, soit en vrac soit en sacs de 15 kg, aux consommateurs finaux (particuliers possesseurs de poêle ou chaudière, entreprises, collectivités



Christophe Saint-Cyr, le directeur délégué de Vert Deshy près d'une machine à ensacher.

etc.). Les deux autres tiers sont écoulés auprès des distributeurs en vrac ou en magasins.

### Label allemand

Les sciures transformées par Vert Deshy proviennent de bois de résineux découpés dans les grandes scieries du Bugey (Monnet Séve, Ducret, Lyaudet notamment). "Deux tonnes de sciures produisent une tonne de granulés", précise Christophe Saint-Cyr. Broyés et mélangés, ces coproduits de bois sont déshydratés (ils contiennent 50 % d'eau) avant de subir un processus de granulation par compression. Les

lignines et les résines du bois servent de liant. Un an après le démarrage de son activité, l'entreprise de Meximieux a décroché un label renommé : DINplus. Il s'agit d'une certification allemande, pays où l'usage des poêles et des chaudières à pellets est très répandu. Vert Deshy a été la première entreprise française à obtenir cette certification. "C'est important pour le consommateur, remarque son dirigeant, car la performance du poêle ou de la chaudière dépend aussi de la qualité du combustible employé". Toutes les deux heures, des échantillons de granulés sont extraits de la production pour contrôler, leur densité,

leur durabilité (temps de combustion), leur taux d'humidité, et leur longueur.

### Croissance douce

Si le granulé de bois a connu un essor rapide, sous les influences conjuguées de l'envolée des cours du pétrole et des crédits d'impôts, le marché aujourd'hui « croît doucement, sans subir d'explosion », observe le dirigeant du fabricant meximiarde. La fièvre sur les prix des énergies fossiles (fuel, gaz) retombée, les écarts avec le combustible bois se sont resserrés. À 250-260 euros en moyenne la tonne, le granulé « demeure l'énergie automatique la moins chère », plaide Christophe Saint-Cyr. L'équipement en poêles des ménages ou en chaudières pour les plus gros consommateurs (immobilier, entreprise, collectivité) progresse régulièrement. Selon la fédération interprofessionnelle « ProPellet », il se vend environ 100 000 poêles et 4 000 chaudières par an en France. Pour Vert Deshy, l'enjeu des prochaines années est d'organiser son activité au plus près de ses clients, de façon à réduire le coût du transport. Un camion de livraison dessert 5 à six clients en une journée. Dans le même temps un camion de fuel peut livrer plus du double de clients. L'entreprise de Meximieux emploie 10 personnes, et prévoit de construire construction de nouveaux bureaux (140 m<sup>2</sup>) sur son site.

## EN BREF

### Vehixel : les 146 salariés bientôt fixés sur leur avenir

Passé midi ce vendredi 29 septembre, plus aucune offre de reprise de l'activité de Vehixel ne pourra être déposée sur le bureau du président du tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse. Le carrossier industriel a été placé en redressement judiciaire fin juillet. L'entreprise accuse des pertes (passifs) de l'ordre de la vingtaine de millions d'euros (M€) pour un chiffre d'affaires d'environ 35 M€. Mercredi 27 septembre, "un point d'étape" était fait par le juge avec le dirigeant de la société, Dominique Trouillet, les représentant du personnel, et l'administrateur judiciaire. Sur le parvis du tribunal, plusieurs dizaines de salariés sur les 146 que les deux usines (à Bourg et à Attignat) emploient, étaient venues prouver leur mobilisation pour conserver leur travail. Laurent Bouquerot de la CGT reconnaissait au sortir de l'audience que quelques sociétés se sont mises sur les rangs pour reprendre tout ou parties de l'activité de Vehixel. Centignon, un concurrent breton filiale d'un groupe chinois, s'intéresserait à l'usine de Bourg qui fabrique des véhicules blindés pour le convoyage de fonds notamment. Une vente par activités de leur entreprise n'est pas le scénario préféré des salariés, redoutant l'effet d'aubaine. À suivre donc.



## PORTES OUVERTES

**Du Jeudi 19 au  
Dimanche 22  
Octobre  
2017**

CAMPING CAR DISTRIBUTION .COM



Destockage des Modèles 2017 à des Conditions exceptionnelles

Découvrez les nouvelles Collections 2018

Les offres du SALON DU BOURGET En Concession

Reprise Occasions Cote + 4000 €

204 ROUTE DE PONT D'AIN 01160 NEUVILLE SUR AIN

Pour toute information contactez : Mr Brun Michel au 04.86.11.07.41

NIESMANN + BISCHOFF

